
Association JEUNESSE

Rapport d'activité - exercice 2023



Assemblée Générale du 23 mars 2024



FJT-RS « Jeunesse »
4, rue Bobierre de Vallière
92340 BOURG-LA-REINE
Tel: 01 47 02 43 36

FJT-RS « Le moulin de pierres »
41 rue du moulin de pierres
92140 CLAMART
Tel: 01.46.38.14.30



SOMMAIRE

I.	Le mot du Président	3
II.	Le Conseil d'Administration	4
III.	Quelques chiffres pour commencer	5
IV.	Du côté des salariés	7
V.	Formation des professionnels	8
VI.	La fonction socio-éducative au sein de nos résidences	9
	a. Actions socio-éducatives	9
	b. Ateliers menés au cours de l'année dans le cadre du projet financé par l'ARS	10
	c. Les autres activités menées au cours de l'année	13
VII.	Éléments statistiques : provenance/destination géographique	15
VIII.	Autres éléments statistiques	16
IX.	Rapport financier de l'exercice 2023	17
	a. Mot du trésorier de l'association JEUNESSE	17
	b. Synthèse du cabinet d'expert-comptable	17
	c. Compte de résultat détaillé	19
X.	Annexes	23
	a. Schéma d'organisation de l'association	23
	b. Notre histoire...	24
	c. Fiche signalétique	25
XI.	Tranches de vie... en photos	26

XII. Le mot du Président

Chères et chers adhérent(e)s,

Il me revient ici d'introduire ce rapport d'activité par lequel nous avons le plaisir de vous faire partager la richesse de ce qui a été vécu dans nos foyers de Bourg-la-Reine et de Clamart au cours de l'année 2023, mais aussi de vous faire percevoir les enjeux auxquels nous sommes confrontés.

Si je commence par le côté « résultats », on ne peut que se féliciter des parcours des jeunes que nous accueillons dans nos deux foyers. Un nombre important des jeunes qui nous rejoignent ont souvent rencontré dans leur parcours initial de vie des difficultés du côté des études, de leur famille, de leur santé, de leur situation professionnelle. Le parcours de vie passé dans nos foyers, unique pour chaque jeune, accompagné par les professionnels des foyers, au contact des autres jeunes, les amène en général à sortir mieux armés pour aborder leur vie d'adulte en particulier sur ce qui est visible comme le logement ou le travail, mais aussi dans ce qui est moins visible, comme leur capacité à vivre avec d'autres et avec eux-mêmes.

Au niveau des « moyens », mis en œuvre par notre association pour réaliser cette mission de logement et d'accompagnement des jeunes, on doit se féliciter de l'engagement et du professionnalisme de nos salariés qui, chacun dans leur domaine, permettent à ce que les locaux soient accueillants et fonctionnels., s'intéressent individuellement aux jeunes pour les accompagner, mais aussi font vivre une vie collective nécessaire pour leur vie de jeune. Nous nous félicitons aussi de l'engagement des membres du CA, anciens ou récents, qui tous donnent quelque chose d'unique pour faire vivre notre association.

Notre mission réalisée au sein de nos deux foyers ne peut exister pleinement que grâce à un réseau de partenaires avec qui les professionnels du foyer ont pu tisser un lien de confiance réciproque. Ces partenaires nous apportent des financements, des échanges de pratiques, des formations apportées aux jeunes, des activités sportives ou culturelles, des solutions dans les problèmes rencontrés par nos résidents, un appui aux salariés. Comme chaque année, la réunion où ils sont tous invités est un signe de ce maillage précieux pour la vie et la pérennité de nos foyers, ainsi qu'un gage de leur efficacité.

Bien sûr nous avons parfois des inquiétudes quand nous voyons le nombre de situations difficiles pour les jeunes augmenter et que nous voyons des signes de contraintes financières chez nos partenaires. Nous nous interrogeons alors pour savoir si cet accueil que nous proposons dans nos foyers, et qui va bien au-delà du logement, restera possible. En effet la clé pour rendre possible ce qui est réalisé ici repose entre autres sur notre capacité à maintenir une équipe au bon niveau pour réaliser cet accompagnement. Aujourd'hui nos partenaires en sont conscients et nous soutiennent, mais il nous appartient de continuer à les convaincre.

Les pages qui suivent illustrent cette activité très riche qui ne tient pas uniquement dans des indicateurs, mais aussi dans des exemples des moments vécus qui sont autant de pierres qui contribuent à la construction d'une tranche de vie profitable et réussie pour les jeunes que nous accueillons.

Vincent MATHIS
Président
Association JEUNESSE

XIII. Le Conseil d'Administration

L'Association JEUNESSE réunit autour de son objet social plus de 70 adhérents.

Elle est administrée par 14 administrateurs sous la présidence de Vincent MATHIS. Ces membres actifs se réunissent plusieurs fois dans l'année, participant ainsi et de façon effective à la gestion de l'association. Ils s'assurent ainsi de la bonne exécution des orientations prises par l'Assemblée Générale et le Conseil d'Administration.

L'association JEUNESSE est inscrite dans un mouvement de longue date (depuis 1956), portée par des femmes et des hommes, bénévoles et salariés, qui se relaient d'année en année pour faire vivre un objet social plus que jamais d'actualité.

En mars 2023, **Marie-Françoise LEFILLEUL**, administratrice historique de l'association **RELAI POUR L'ACCUEIL DES JEUNES TRAVAILLEURS ISOLE** de Clamart, puis administratrice de l'association JEUNESSE, a décidé de quitter le Conseil d'administration et a présenté sa démission. Elle en reste néanmoins membre d'honneur.

Isabelle BEAUCHAMP et **Dominique GALAUDIER**, toutes deux anciennes salariées de l'association, ont rejoint le Conseil d'Administration, témoignant ainsi de leur attachement à notre association.



XIV. Quelques chiffres pour commencer

Au cours de l'année 2023, l'association a reçu près de 1100 candidatures via le formulaire sur internet.

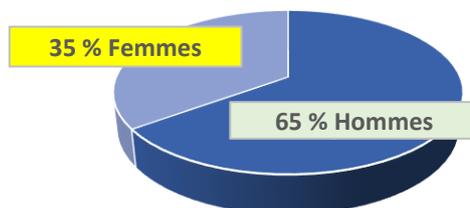
Nous n'avons pas compté les nombreux appels de jeunes, de parents et de travailleurs sociaux qui ne font pas d'inscription parce que découragés de ne pas avoir de place disponible au moment de leur appel.

Sur ces 1100 candidatures :

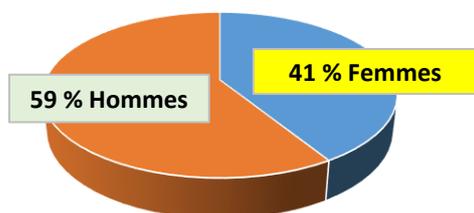
- 65% de candidatures Hommes
- contre 35% de candidatures Femmes

Cet écart croissant est observé depuis déjà plusieurs années.

1100 candidatures en 2023



136 JEUNES PRÉSENTS EN 2023



Malgré ce nombre important de candidatures, nos établissements n'ont pu bénéficier qu'à 136 jeunes seulement dans l'année :

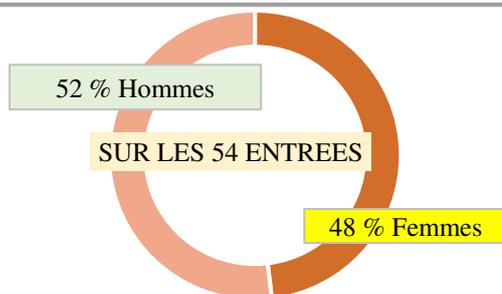
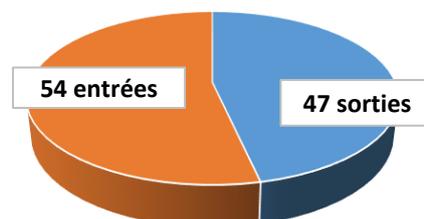
Sur ces 136 résidents, nous avons compté :

- 41% de femmes
- et 59% d'hommes

ENTREES/SORTIES en 2023

Au terme de l'année 2023, nous avons enregistré :

- un total de 47 sorties
- pour 54 entrées



Nous avons enregistré :

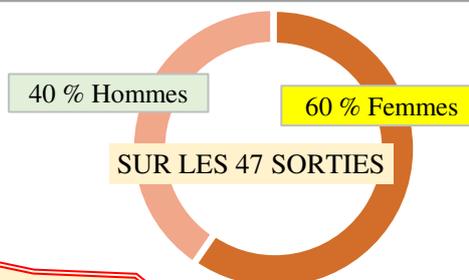
- un total de 47 sorties
- pour 54 entrées

Sur les 54 entrées : il y avait :

- 48 % de Femmes
- et 52 % d'Hommes

Sur les 47 sorties, les filles étaient plus nombreuses à quitter nos FJT.

- elles représentaient 60% des sortants
- contre 40 % d'Hommes



Durée moyenne de séjours pour les 47 sortis en 2023

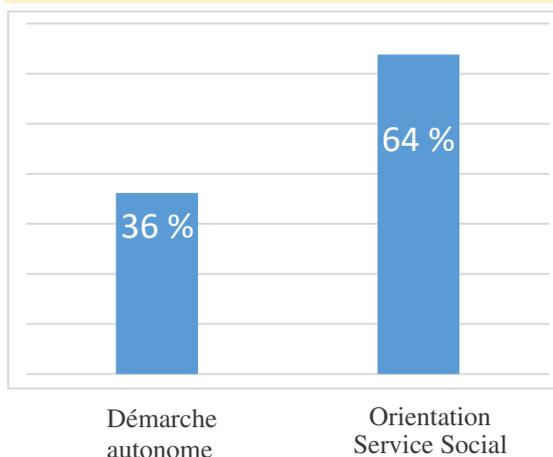
~ 28 mois ~

Sur les 47 jeunes qui sont sortis en 2023 :

- **36%** de ces jeunes ont fait une démarche autonome
- contre **64%** d'entre eux qui ont été orientés par un service social

(on entend par service social : services de l'Aide Sociale à l'Enfance, un ESMS, service social scolaire, mission locale, association à vocation sociale et solidaire ...)

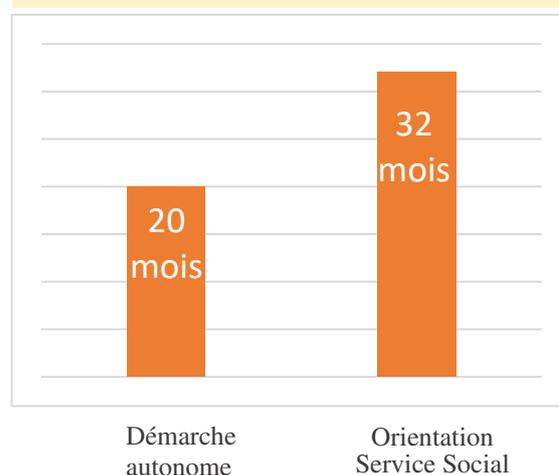
Comment sont arrivés les jeunes sortis en 2023 ?



La **durée moyenne de séjour** des jeunes qui sont sortis en 2023 était :

- de **20 mois** pour les jeunes qui ont fait une démarche autonome,
- contre **32 mois** pour les jeunes qui ont été orientés par un service social.

Durée moyenne séjour des jeunes sortis en 2023 ?



Les jeunes orientés par un service social ont une durée moyenne de séjours d'un an supérieure à la durée moyenne de séjour des jeunes qui ont fait une démarche seuls pour intégrer nos FJT.

Il ne paraît donc pas inapproprié de penser que les jeunes en difficultés multiples repérés durant leur parcours de vie par des services sociaux, ou qui se sont rapprochés de ceux-ci pour solliciter un soutien, nécessitent une plus grande et plus longue mobilisation de nos équipes socio-éducatives pour les aider à dépasser les obstacles qu'ils ne peuvent surmonter seuls.

Le nombre de ces jeunes orientés vers nos établissements par un service social ne cesse d'augmenter. La raison première est d'abord la nécessité de trouver une solution économique de logement.

En arrière-plan du profil de ces jeunes, se cachent souvent des fragilités tues ou méconnues à leur entrée aux foyers, et qui mobiliseront à coup sûr la vigilance et une énergie de tous les instants de la part de nos équipes.

Force est de constater que chaque année un peu plus, la question du « simple » logement en résidence FJT ne reste une urgence que pour un tiers du nombre des jeunes que nous accueillons. Pour ce tiers-ci, notre expérience montre que le parcours vers leur autonomisation se poursuivra sans trop grandes

inquiétudes, jusqu'à l'accès à un logement pérenne. La plus grande difficulté qu'ils devront surmonter sera sans doute d'attendre quelques longs mois avant d'accéder à un logement autonome.

Pour les deux tiers restants, et même si le logement reste toujours une urgence, il nous apparaît plus urgent encore qu'un simple logement, le besoin d'un environnement empathique que seule une organisation peut proposer lorsque le jeune est seul face à ses difficultés

C'est le cas de ces jeunes qui s'accrochent à une activité rémunératrice comme à une bouée de sauvetage pour garder la tête au-dessus de l'eau, et qui en même temps consacrent une énergie folle à faire face à des obstacles bien trop larges pour leurs seules épaules. Ce sont ces jeunes qui ont d'abord besoin de « poser leurs bagages » et de « stocker » quelque temps « leurs galères », dans le 1^{er} FJT qui leur ouvre ses portes. L'urgence pour ces 2 tiers là, est d'abord de disposer de temps et de soutien pour désenchevêtrer les tensions et poursuivre leur reconstruction.

XV. Du côté des salariés

Cette année encore, l'exercice du recrutement n'a pas été des plus aisés. Notre secteur d'activité reste très marqué par le déficit de travailleurs sociaux diplômés. Cette tendance lourde affecte tout le secteur et suscite de nombreuses inquiétudes dans notre champ d'activité.

Les postes socio-éducatifs qui se libèrent restent difficiles à pourvoir, et le temps du recrutement demeure anormalement long. Les autorités sont régulièrement alertées par les différentes têtes réseaux (UNHAJ, URIOPSS, UNAFO, FAS...) qui expriment toujours leur inquiétude.

Sur les **3 postes d'intervenants socio-éducatifs** (hors salariés cadres) :

- 100% d'un poste a été effectif durant toute l'année 2023, à Clamart
- 48% d'un poste est resté vacant durant l'année 2023 à Clamart
- 15% d'un poste est resté vacant durant l'année 2023 à Bourg-la-Reine



Pour maintenir un niveau satisfaisant d'accompagnement de nos résidents, les salariés « stables » ont été plus fortement sollicités pour assurer la continuité de l'activité des résidences et le suivi des projets individualisés des jeunes accueillis. Cette implication, parfois pesante, témoigne de l'engagement professionnel des équipes et de leur sens de la responsabilité.

L'association s'est séparée d'un agent d'accueil et de surveillance pour « inaptitude professionnelle ». Le CDI (plein temps) ainsi libéré a été proposé à un agent intervenant de longue date au foyer de Clamart, dans le cadre d'une prestation de service.

L'agent d'accueil et de surveillance dans notre résidence de Bourg-la-Reine (CDI temps partiel) est toujours en arrêt maladie.

Elodie HARGOUSSI, directrice de la résidence de Clamart, a annoncé en novembre 2023 son souhait de s'engager dans un nouveau défi professionnel. Elodie travaille dans l'association depuis 2015. Elle a fortement contribué à la reprise de l'activité du « Moulin de pierres » à sa réouverture après les travaux de réhabilitation/extension. Elodie a obtenu son Master 2 « Management des Organisations Sanitaires et Sociales » (MOSS) en juillet 2022. Ce diplôme lui a permis de postuler à de nouvelles fonctions. Son départ sera effectif en mars 2024.

XVI. Formation des professionnels

L'association tend toujours à faciliter la formation de ses équipes. Cette dernière est un levier important qui nous permet de donner à nos salariés l'accès à de nouvelles compétences pour mieux s'adapter aux changements de notre environnement professionnel. Elle est également essentielle pour accompagner de nouveaux salariés pas ou peu formés aux spécificités de notre activité à mieux appréhender leur fonction.



Au-delà des formations de courtes durées auxquelles ont accédé quelques salariés, l'année 2023 est notamment marquée par le début d'une formation longue et exigeante, bénéficiant à Jessica GLONGU, responsable du service socio-éducatif à de Bourg-la-Reine. Il s'agit d'une formation de cadre intermédiaire qui s'achèvera en avril 2025.

Les formations réalisées en 2023

Salarié(e)	Titre formation	Dates	Organisme
Jessica	« Développer les financements privés »	13/14/15 mars 2023	Via Uniformation
Jessica	CAFERUIS (Certificat d'Aptitude aux Fonctions d'Encadrement et de Responsable d'Unité d'Intervention Sociale)	d'octobre 2023 à avril 2025	IRTS Paris Ile de France
Rénald	« Organiser et animer une réunion réussie »	mai 2023	Via Uniformation
Rénald	« La gestion du budget comme levier vers l'autonomie des jeunes »	24 et 31 mai 2023	URHAJ Ile-de-France
Jessica	« Mieux collaborer en interne et développer les outils collaboratifs grâce au numérique »	juin 2023	Via Uniformation
Abdel	« L'évaluation externe : se préparer en résidence-FJT »	25/26 septembre 2023	URHAJ Ile-de-France
Elodie / Jessica	Co-developpement	17 et 18 avril 23 27 nov. et 12 déc. 2023	URHAJ Ile-de-France



XVII. La fonction socio-éducative au sein de nos résidences

Les résidences FJT exercent une fonction socio-éducative indissociable de la fonction logement. L'accompagnement socio-éducatif est fondé sur des principes « socles » inscrits dans la définition même des foyers de jeunes travailleurs et dans les projets sociaux agréés par la CAF. Ils en font leur singularité dans le champ des établissements sociaux et médico-sociaux.

Parmi ces principes :

- la mise en œuvre d'actions et d'animations collectives prenant plusieurs formes et répondant à différents besoins des résidents (ateliers, soirées à thème, sorties culturelles, activités sportives et de loisirs...).
- la mise en œuvre d'un « accompagnement individualisé » défini avec chacun des jeunes accueillis (accès aux droits, aux soins, au logement, régulation de la vie quotidienne, étayage relationnel ...)

Les accompagnements individuels restent toujours difficiles à évaluer :

- constitution et suivi de dossiers
- rendez-vous réguliers avec les résidents,
- appels téléphoniques et rédaction de courriers,
- accompagnements physiques à des rendez-vous
- mises à jour des projets personnalisés,
- etc.



Il s'agit là de la matière essentielle de l'activité de nos professionnels. De la qualité du lien établi avec les résidents dépendra la qualité de l'accompagnement individuel qui pourra être mené. La complexité des situations que nous rencontrons, et notamment l'adjonction de problématiques sanitaires, rend très souvent nécessaire l'intervention directe de nos équipes auprès des administrations et services partenaires pour obtenir des avancées significatives dans le parcours des jeunes.

a. Actions socio-éducatives

Pour accentuer un accompagnement en rapport avec les observations et diagnostics soulignés ces dernières années, les équipes de nos deux résidences ont conjointement travaillé à l'écriture d'un **projet d'actions** autour de questions récurrentes liées à la santé des résidents.



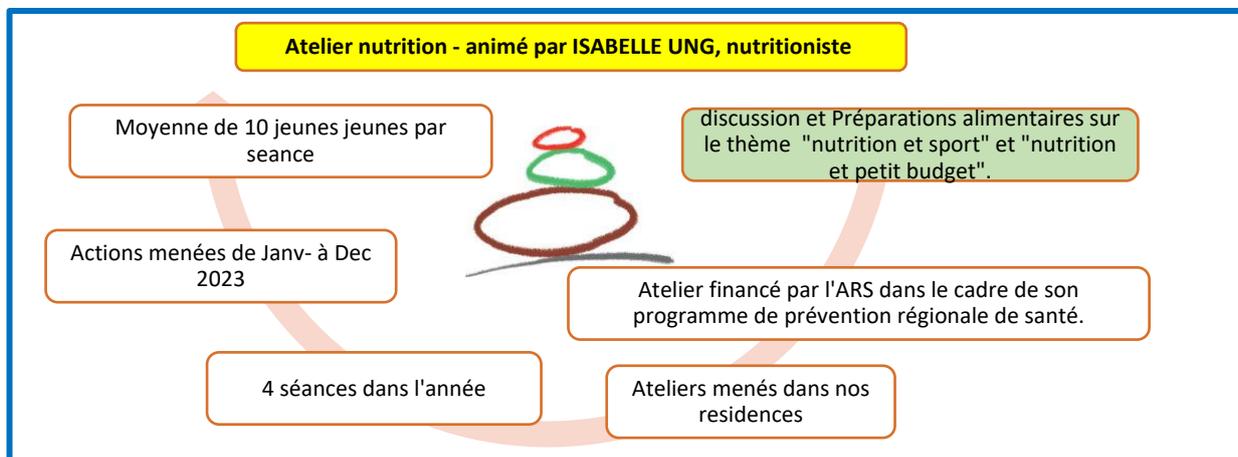
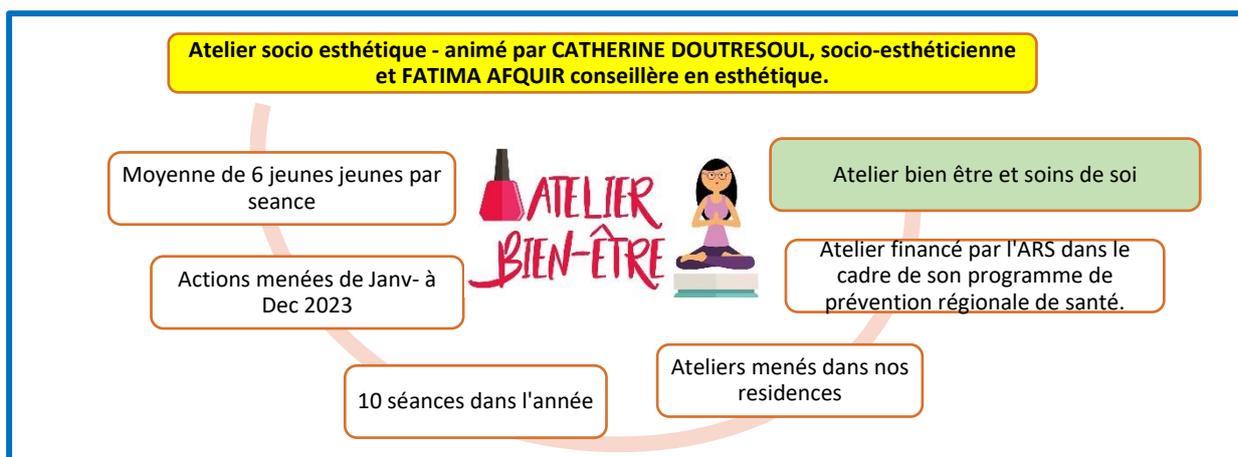
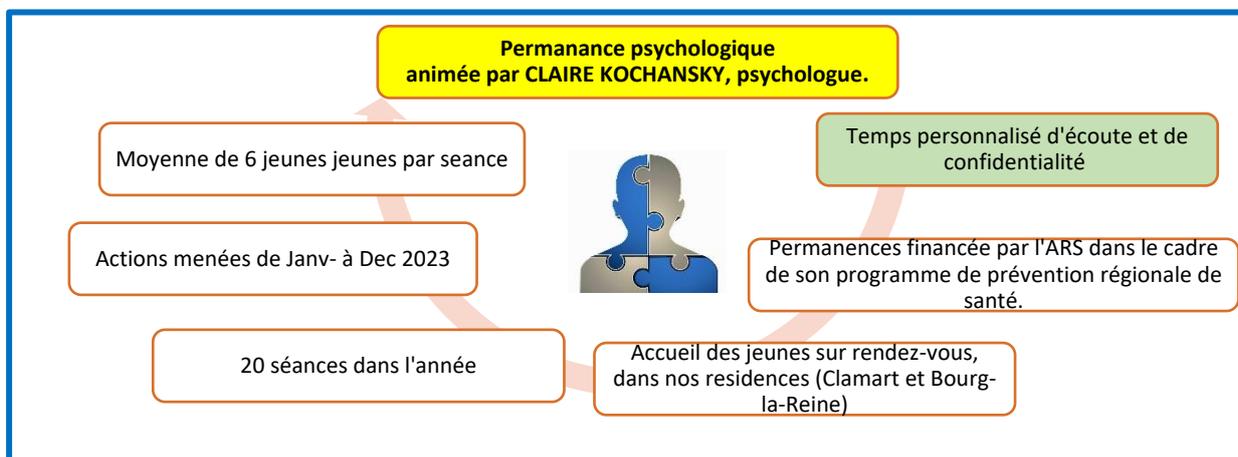
Ce projet a fait l'objet d'une demande de subvention auprès de l'**Agence Régionale de Santé (ARS)** d'Ile-de-France qui y a répondu favorablement. Il s'inscrit en effet parfaitement dans son programme de "**Promotion de la santé des populations en difficulté**".

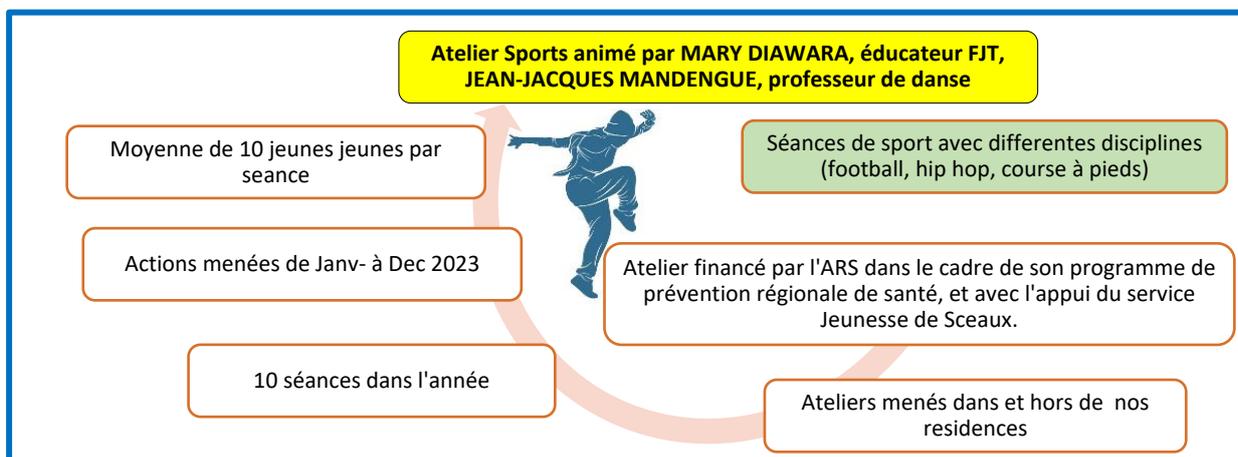
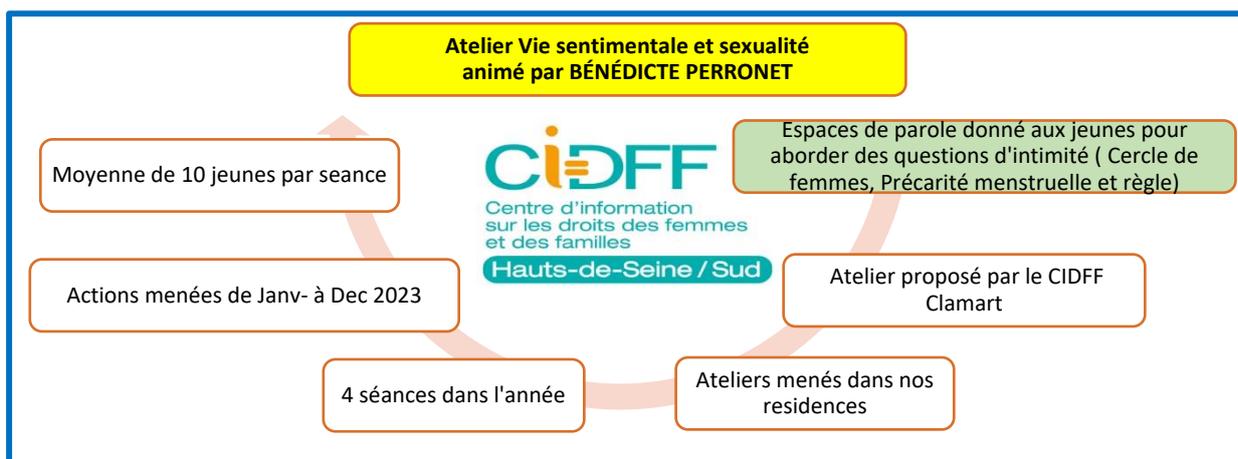
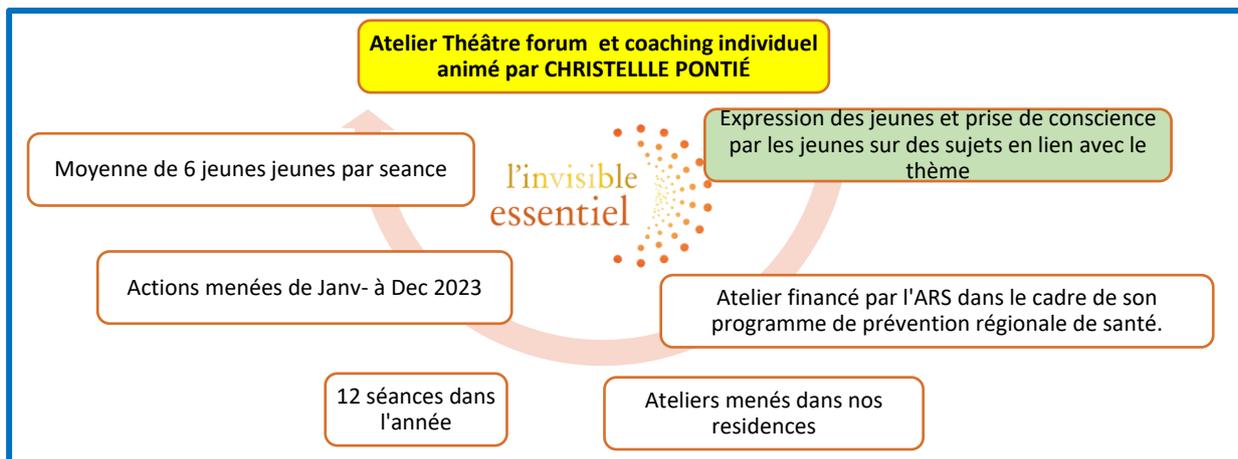
Le projet comporte également une action en direction des professionnels afin de développer des compétences en matière de repérage des vulnérabilités chez nos jeunes et d'intégration d'une approche psychosociale dans leurs pratiques.

La bonne connaissance des fragilités de nos résidents a permis à nos équipes de dégager des besoins spécifiques auxquels ce projet proposait des réponses. La ligne conductrice retenue tout au long de l'année a été d'agir pour "**Le bien-être et la santé mentale**" de nos résidents.

Tantôt à dimension collective, tantôt à dimension individuelle, les ateliers se sont succédés durant l'année 2023, animés soit par nos professionnels, soit par des partenaires auxquels le financement de l'ARS nous permis d'accéder.

b. Ateliers menés au cours de l'année dans le cadre du projet financé par l'ARS





**Atelier nutrition
animé par Isabelle UNG, nutritionniste**



**Atelier socio esthétique
animé par Catherine DOUTRESOUL, socio-esthéticienne**



**Atelier Vie sentimentale et sexualité,
animé par BÉNÉDICTE PERRONET**



C. Les autres activités menées au cours de l'année

Au-delà du projet d'actions particulièrement dense portant sur la promotion de la santé de nos résidents, d'autres actions importantes ont été engagées. Certaines d'entre elles ont été initiées par nos équipes socio-éducatives, d'autres ont été impulsées à la demande des résidents.

Elles ont été animées par nos salariés, seuls ou en collaboration avec des organismes partenaires.

De nombreuses sorties ont été rendues possibles grâce à l'adhésion de notre association au « **Secours Populaire** » et à « **Culture du Cœur** ».

3 SORTIES SPORTIVES		
Ouverture aux spectacles sportifs de haut niveau		
Animations menées par le cuisinier		
-Stade de France -Stade Charléty		
4 participants en moyenne par sortie		
		

10 SOIRÉES "REPAS À THÈME"	 	
Dynamisation du collectif temps de convivialité autour d'un repas		
Animations menées par le Cuisinier et l'équipe socio-éducative. Soirées à l'initiative du cuisinier ou des résidents.		
à Bourg-la-Reine.		
13 participants en moyenne		

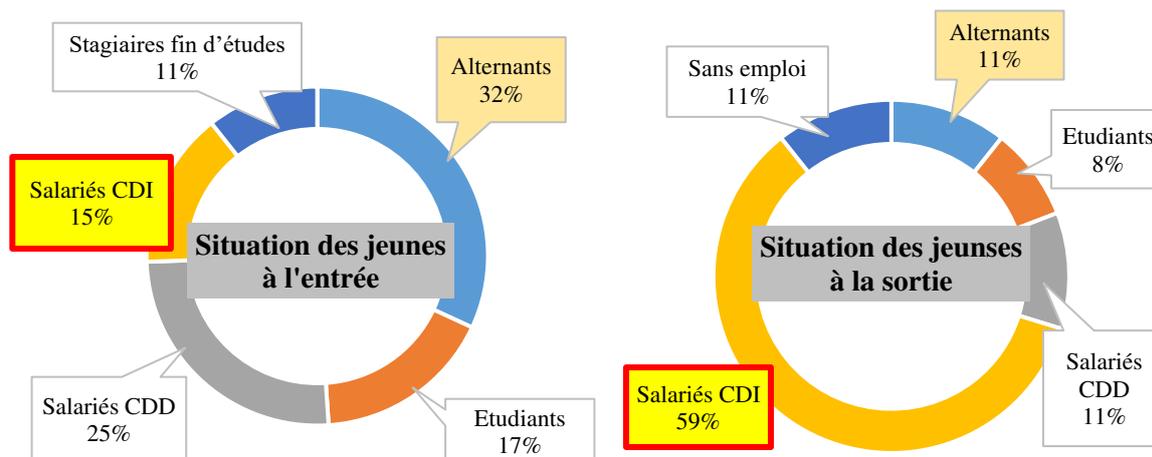
4 SORTIES CULTURELLES	
Ouverture aux activités culturelles	
Animations menées par le cuisinier et l'équipe socio-éducative	
Espaces culturels dédiés : cinéma, théâtre, cirques...)	
8 participants en moyenne par résidence	

4 ÉVÉNEMENTS ASSOCIATIFS		
<ul style="list-style-type: none"> • repas de fin d'année • Murder Party • Rencontre avec les partenaires • Portes ouvertes : théâtre et musique 		
Actions menées dans nos résidences		
45 participants en moyenne par évènement		

2 SOIRÉES THÉMATIQUES		
Droits et devoirs du salarié : Premier salaire, comment le négocier et l'utiliser ?		
Comment optimiser son budget et profiter des offres promotionnelles sans se faire piéger		
En partenariat avec l'Association "Nouvelles voies" qui agit pour l'écoute et le soutien administratif et juridique des publics fragilisés		
8 participants par soirée	 NOUVELLES VOIES	

4 SÉANCES DE FOOT	
Collaboration sportive avec des services Jeunesses partenaires	
Animations sportives inter-FJT et avec Services Jeunesses municipaux	
Installations sportives Sceaux/Meudon	
5 participants en moyenne par résidence	

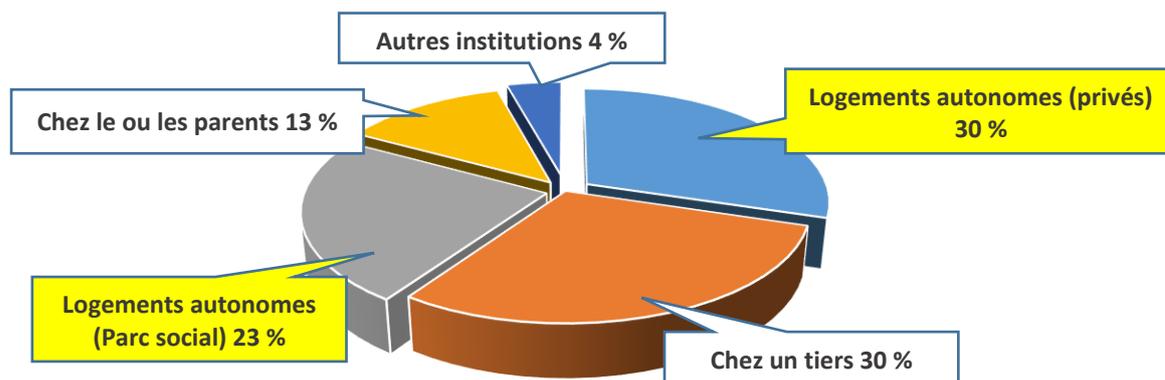
XVIII. Éléments statistiques : provenance/destination géographique



L'étude sur le statut des jeunes qui sont sortis en 2023 nous montre que :

- 32 % des jeunes étaient en **contrats d'alternance** à leur entrée dans nos FJT. Ce nombre chute à 11% à la sortie des FJT
- 17 % étaient **étudiants** à l'entrée. Ce nombre diminue à 8% à la sortie.
- 25 % étaient **salariés en CDD** à l'entrée. Ils passent à 11% à la sortie
- **ils étaient 15 % de salariés en CDI à l'entrée. Ce nombre connaît une forte augmentation et passe à 59% à la sortie.**
- 11 % effectuaient un **stage de fin d'études** à leur entrée. Ils n'y avaient plus de stagiaires parmi les sortants de nos FJT
- et enfin nous avons 11 % de jeunes **sans emploi** à la sortie (essentiellement des jeunes sortants de formation)

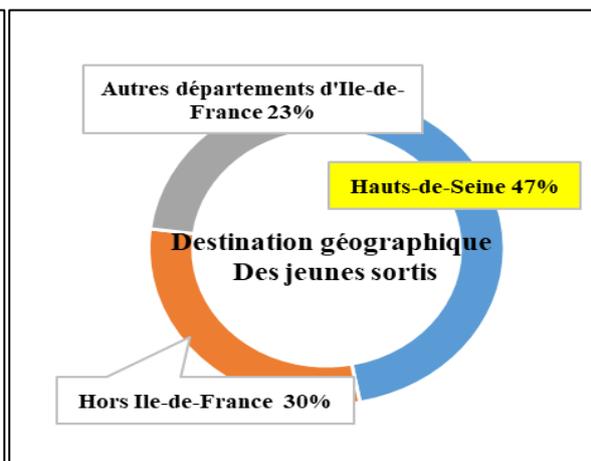
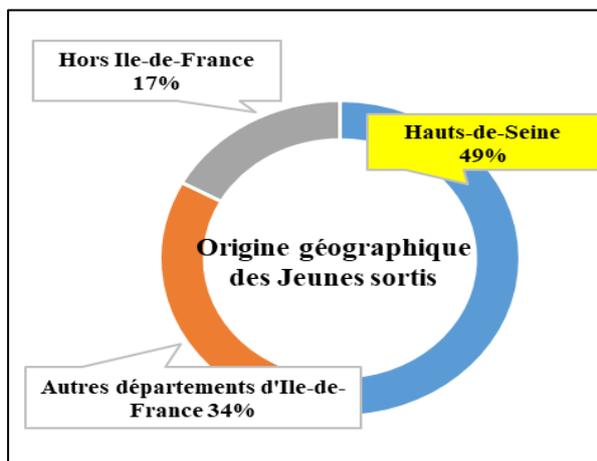
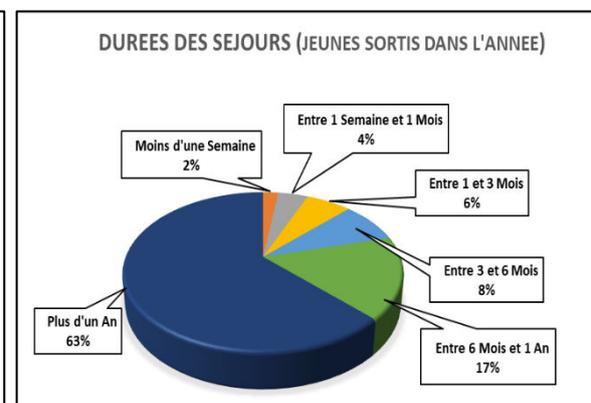
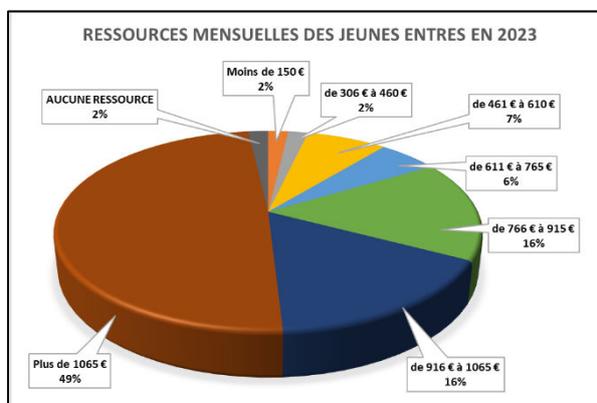
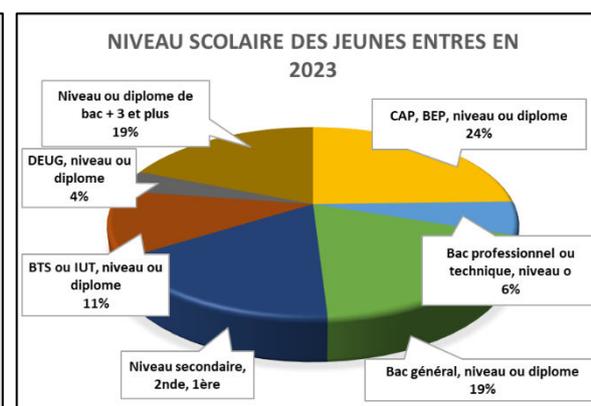
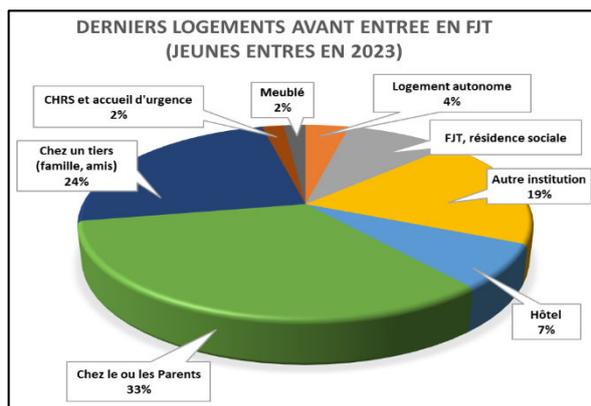
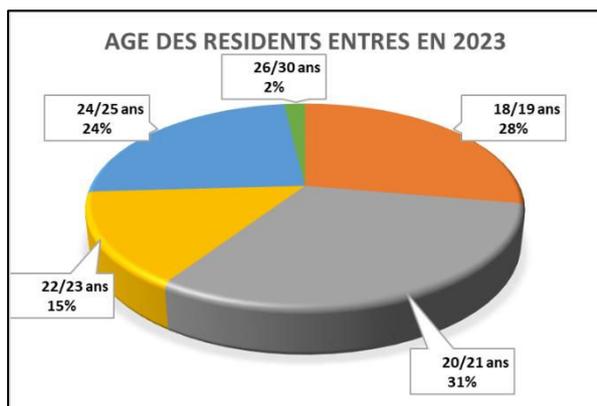
TYPE DE LOGEMENT À LA SORTIE



Le **type de logement** où se sont installés ces jeunes qui sont sortis :

- 4 % ont quitté nos FJT pour intégrer une **autre structure sociale** (généralement un centre maternel ou un autre FJT)
- 13 % sont repartis **chez les parents** (c'est généralement les stagiaires de fin d'étude venus de province, et les jeunes étudiants diplômés en attente d'un emploi...)
- 30 % se sont installés **chez un tiers** (il s'agit généralement de jeunes en rupture de lien avec les parents, ou qui cherchent une solution de logement plus économique en habitant chez un tiers)
- Et enfin, 53 % des jeunes qui nous ont quittés ont signé un **bail en leur « nom propre »** pour intégrer un logement autonome.
 - 23% d'entre eux dans le **parc social**
 - et 30 % dans le **parc privé**

XIX. Autres éléments statistiques



XX. Rapport financier de l'exercice 2023

a. Mot du trésorier de l'association JEUNESSE

L'exercice 2023 fait apparaître à nouveau un déficit, de 23 K€. Tout comme 2022 nous avons accueilli moins de jeunes venant de l'ASE des départements voisins. C'est donc une tendance lourde qui se confirme. Nous sommes en réflexion.

La vacance des logements sur Clamart réduit les produits pour des raisons multiples.

Cependant grâce aux économies réalisées sur certains postes « travaux », les charges ont été moindres.

La finalisation chez le notaire de la procédure de fusion des 2 associations nous oblige à provisionner 13 k€ pour 2024.

La procédure avec le constructeur du Bâtiment C de Bourg-la-Reine est toujours en cour. Nous essayons de faire prendre en charge autant que possible les désordres par l'assurance dommage ouvrage.

La trésorerie est saine et a augmenté grâce à un travail d'apurement de créances clients.

Une réflexion est en cours pour ajuster notre offre de logements vers des studios avec kitchenette en maintenant nos produits. Cela correspondra mieux à la demande et permettra d'accueillir un public plus large et favorisera la mixité sociale.

Hervé CHABORD,
Trésorier de l'association

b. Synthèse du cabinet d'expert-comptable

Évènements marquants

En lien avec le paragraphe « faits caractéristiques » dans l'annexe :

- Nombre de jeunes hébergés dans le cadre du dispositif ASE en forte baisse, impact ressources
- Hausse des subventions notamment loi SÉGUR et aide énergie
- Baisse des ressources globales de 6%
- L'association affiche un déficit de 23 K€

Les ressources globales de l'association sont de 1 253 K€ contre 1 331 K€ en 2022 soit une baisse de 79 K€ ou 6%.

Ressources principales :

- Hébergement, alimentation, loyers, prestations = 667 K€ contre 795 K€ soit une variation négative de 128 K€ ou 16% en lien avec la baisse du nombre de jeunes sous dispositif ASE ;
- Subventions = 418 K€ contre 330 K€ en 2022 soit une hausse de 88 K€ en partie avec la subvention LOI SÉGUR de 42 K€ et l'aide énergie pour 19 K€

Les charges globales de l'association sont de 1 276 K€ contre 1 341 K€ soit une baisse de 65 K€ ou 5%.

Principales charges et variations :

- Frais de restauration = 37 K€ contre 66 K€ soit une baisse de 29 K€ en lien avec l'ASE ;
- Frais généraux avec notamment énergie, loyers, bureautique, entretiens, assurance, intérimaires = 521 K€ contre 533 K€ en 2022 soit une baisse de 12 K€. Notons une hausse de l'énergie (électricité) compensée par la subvention aide énergie, une baisse des coûts de bureautique avec un changement de contrat, des entretiens immobiliers en hausse, mais financés par les remboursements d'assurance à hauteur de 37 K€, et une forte baisse du personnel mis à disposition en réinternalisant quelques fonctions.
- Charges de personnel = total de 512 K€ contre 546 K€ en 2022 soit une baisse de 23 K€ liée à des départs de salariés précédemment en arrêt maladie ;
- Amortissements sur les investissements stables à hauteur de 107 K€ ;
- Coûts d'animation pour 20 K€ subventionnés en partie par l'ARS.

Patrimoine de l'association : actif et passif

Actif :

Investissements durables nets des amortissements = 2 613 K€ contre 2 720 K€ en 2022, baisse de 107 K€ liée aux amortissements de l'année, très peu de nouveaux investissements.
Environ 234 K€ de créances à recevoir contre 295 K€ en 2022, principalement des créances clients et des subventions à recevoir. Notons une nette amélioration de l'apurement client notamment relatif à l'ASE = 154 K€ contre 266 K€ l'année dernière.
651 K€ de trésorerie contre 588 K€ en 2022, progression de 63 K€.

Passif :

Fonds Propres = résultats cumulés depuis la création de l'association et apports historiques, ressources pour les investissements durables = 1 575 K€ contre 1 598 K€, variation liée au déficit de l'année.

1 027 K€ de subvention d'investissements après reprises contre 1 093 K€ en 2022.

Encore 90 K€ à recevoir de la DRIHL pour l'extension de Bourg-La-Reine en 2023 (dernière tranche).

Provision travaux et fonds dédiés = encore 74 K€ provisionnés pour des travaux d'entretien à venir sur les 2 sites. Déjà provisionnés sur l'année passée, pas déclenchés cette année.

Emprunts = 497 K€ à solder sur du long terme principalement pour l'extension de Bourg-La-Reine, période de remboursement restante = 35 ans environ

Dettes à court terme = 312 K€ contre 285 K€ en 2022 = pas de litiges particuliers, pas de dettes anciennes, principalement des dettes fiscales et sociales en grande partie réglées en début d'année 2024.

Conclusion

Le nouveau paradigme de l'ASE modifie en partie le schéma économique et la structure des ressources de l'association, entraînant une baisse des ressources d'exploitation.

Néanmoins, la direction a su maîtriser ses charges et obtenir des subventions complémentaires pour financer certaines, et ce afin de presque conserver un équilibre, important pour la sécurité financière de l'association.

La trésorerie reste saine, avec des réserves historiques et un bon travail d'apurement des créances clients.

a. Compte de résultat détaillé

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Produits d'exploitation				
Ventes de marchandises	666 687.35	795 179.11	-128 491.76	-16.16
Production vendue de biens				
Production vendue de services				
70610000 HEBERGEMENT ASE	45 276.17	95 345.63	-50 069.46	-52.51
70610100 ALIMENTATION ASE	20 175.00	53 742.75	-33 567.75	-62.46
70610200 ASE SOCIO EDUCATIF	121 296.67	217 075.00	-95 778.33	-44.12
70620000 HEBERGEMENT HORS ASE	426 484.31	379 882.96	46 601.35	12.27
70621000 LOYER MONTROUGE	3 550.00	4 260.00	-710.00	-16.67
70621100 CHARGES MONTROUGE	1 650.00	1 980.00	-330.00	-16.67
70621600 LOYER STUDIO HENRI IV	4 620.00	5 040.00	-420.00	-8.33
70621700 CHARGES STUDIO HENRI IV	330.00	360.00	-30.00	-8.33
70625000 PRESTATIONS COMPLEMENTAIRES	1 505.00	1 719.70	-214.70	-12.50
70627000 LOYER CHATENAY MALABRY	4 356.00	4 356.00		
70627100 CHARGES CHATENAY-MALABRY	1 560.00	1 560.00		
70628000 LOYER BLR WILBERFORCE	3 739.33	2 296.26	1 443.07	62.85
70628100 CHARGES BLR WILBERFORCE	1 124.17	690.34	433.83	62.90
70629000 LOYER BLR LISIEUX	5 460.00	2 821.00	2 639.00	93.55
70629100 CHARGES BLR LISIEUX	1 860.00	1 019.81	840.19	82.35
70630000 RESTAURATION HORS ASE	18 803.70	17 534.26	1 269.44	7.24
70631000 TICKET REPAS	377.00	485.40	-108.40	-22.27
70830000 LOCATIONS DIVERSES	4 520.00	5 010.00	-490.00	-9.78
Chiffre d'affaires net	666 687.35	795 179.11	-128 491.76	-16.16
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation reçues	417 553.35	329 519.35	88 034.00	26.72
74000000 SUBVENTIONS DIVERSES	125 077.35	57 490.35	67 587.00	117.56
74110000 CAF PRESTATION DE SERVICE	90 769.00	82 156.00	8 613.00	10.48
74130000 AGLS	32 600.00	24 400.00	8 200.00	33.61
74200000 FONJEP	7 107.00	7 107.00		
74300000 SUBVENTION DEPARTEMENTALE	162 000.00	158 366.00	3 634.00	2.29
Reprises sur amortis., dépréciations et prov., transferts de charges	43 896.45	68 961.23	-25 064.78	-36.35
78150000 REPRISES PROV. RISQ. & CHRQ EXPL	6 564.50	8 802.00	-2 237.50	-25.41
78160000 REPRISES PROV TRAVAUX		61 632.24	-61 632.24	-100.00
79100000 TRANSFERT DE CHARGES	37 331.95	-1 473.01	38 804.96	-1 000.00
Autres produits	56 171.01	69 179.80	-13 008.79	-18.80
75110000 REDEVANCES DIVERSES	844.03	1 003.30	-159.27	-15.85
75120000 FOYER CLAMART	44 842.00	60 052.00	-15 210.00	-25.33
75800000 PRODUITS DIVERS GESTION COURANTE	4 702.15	2 889.85	1 812.30	62.70
75810000 COTISATIONS A L'ASSOCIATION	3 430.00	3 185.00	245.00	7.69
75820000 COTISATIONS CAISSE LOISIRS	2 352.83	2 049.65	303.18	14.78
PRODUITS D'EXPLOITATION	1 184 308.16	1 262 839.49	-78 531.33	-6.22
Charges d'exploitation				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)	36 717.81	66 267.84	-29 550.03	-44.59
Variation de stocks (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
60112000 ALIMENTATION ASE	5 853.00	32 652.00	-26 799.00	-82.07
60220000 ALIMENTATION	26 518.31	26 985.34	-467.03	-1.73
60230000 RESTAURATION W.E ASE	4 346.50	6 630.50	-2 284.00	-34.44

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Variation de stocks (matières premières et autres appro.)				
Autres achats et charges externes*	521 244.67	533 305.47	-12 060.80	-2.26
60611000 FOURNITURES D'ELECTRICITE	49 372.32	31 972.58	17 399.74	54.42
60612000 FOURNITURE EAU	26 177.25	24 289.85	1 887.40	7.77
60613000 GDF	24 876.52	26 732.47	-1 855.95	-6.94
60614000 FOURNITURE CARBURANT	65.10	57.60	7.50	12.07
60630000 PETIT EQUIPEMENT	9 388.11	15 035.81	-5 647.70	-37.56
60630500 EQUIP/ENTRET CHAMBRES	2 273.06	3 155.16	-882.10	-27.96
60631000 PRODUITS ENTRETIEN	1 862.35	2 013.05	-150.70	-7.50
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 661.53	1 575.36	86.17	5.52
60650000 BLANCHISSERIE	43.50	22.00	21.50	100.00
61320000 EMMAUS	88 556.52	87 215.76	1 340.76	1.54
61321000 LOYER MONTRouGE	3 369.93	3 273.36	96.57	2.96
61326000 LOYER BOURG-LA-REINE	6 000.00	6 000.00		
61326600 LOYER HENRY THILLOY	16 586.16	16 753.08	-166.92	-1.00
61328000 LOYER WILB BLR	2 689.20	2 598.24	90.96	3.50
61328500 LOYER STUDIO LISIEUX BLR	5 460.00	5 460.00		
61328600 LOYER BLR HENRI IV	5 088.00	5 080.00	8.00	0.16
61350000 LOCATIONS COPIEURS/FRANFINANCE+CMC		16 449.22	-16 449.22	-100.00
61351000 LOCAM/LED		1 278.00	-1 278.00	-100.00
61400000 COPRO 52 MDP BOUT MDP	2 806.74	1 948.94	857.80	44.02
61421000 CHARGES MONTRouGE	1 239.21	1 149.07	90.14	7.83
61426000 CHARGES BOURG-LA-REINE	720.00	720.00		
61426600 CHARGES HENRY THILLOY	3 077.09	3 313.15	-236.06	-7.12
61427000 CHARGES CHATENAY-MALABRY	8 522.59	1 587.22	6 935.37	437.05
61428000 CHARGES WILBERFORCE BLR	1 234.33	904.69	329.64	36.35
61428500 CHARGES STUDIO LISIEUX BLR	1 200.00	1 208.51	-8.51	-0.74
61428600 CHARGES RUE HENRI IV	588.10	494.25	93.85	19.03
61515000 ENTRETIEN MATERIEL	13 766.57	5 176.84	8 589.73	165.93
61520000 ENTRETIEN LOCAUX	48 280.28	7 486.14	40 794.14	544.94
61521000 ENTRETIEN CUISINE		3 850.00	-3 850.00	-100.00
61522000 ENTRETIEN CHAMBRES ET STUDIO	13 413.85	10 253.62	3 160.23	30.82
61524000 ENTRETIEN JARDIN	345.49	1 916.22	-1 570.73	-81.99
61530000 ASSISTANCE INFORMATIQUE	11 589.86	10 303.20	1 286.66	12.49
61540000 CONTROLE SECURITE	2 312.64	3 554.43	-1 241.79	-34.92
61545000 CONTROLE HYGIENE	820.87	113.52	707.35	620.18
61550000 ENT REP MATERIEL	639.85	400.49	239.36	60.00
61562000 MAINTENANCE INCENDIE	2 126.40	516.00	1 610.40	312.02
61563000 MAINTENANCE ELECTRIQUE	1 050.66		1 050.66	-
61564000 MAINTENANCE COPIES DOC EXPERT		2 912.65	-2 912.65	-100.00
61600000 PRIME D'ASSURANCE	13 625.54	13 101.68	523.86	4.00
62110000 PERSONNEL MIS A DISPOSITION	22 650.00	87 986.75	-65 336.75	-74.26
62120000 PERSONNEL EXTERIEUR	40 988.00	58 769.00	-17 781.00	-30.26
62260000 HONORAIRES COMPTABLES	20 394.00	20 308.32	85.68	0.42
62261000 HONORAIRES DIVERS	570.65	2 640.00	-2 069.35	-78.37
62262000 HONORAIRES C.C.	8 588.00	8 220.00	368.00	4.48
62265000 HONORAIRES JURIDIQUES	8 029.36	-346.43	8 375.79	-1 000.00
62268000 AUTRES HONORAIRES	13 000.00		13 000.00	-
62310000 ANNONCES ET INSERTIONS	203.00		203.00	-
62380000 POURBOIRES & DONS COURANTS	20.00		20.00	-
62410000 TRANSPORTS SUR ACHATS		472.01	-472.01	-100.00
62510000 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	3 139.39	4 484.71	-1 345.32	-30.01
62511000 FRAIS DEPLACEMENT SALARIES	398.09	942.48	-544.39	-57.75
62570000 RECEPTIONS	2 385.35	2 205.35	180.00	8.16
62600000 FRAIS POSTAUX	295.93	883.10	-587.17	-66.48
62610000 LIAISONS INFORMATIQUES	965.36	2 118.91	-1 153.55	-54.46
62615000 INTERNET	6 546.64	5 346.86	1 199.78	22.44

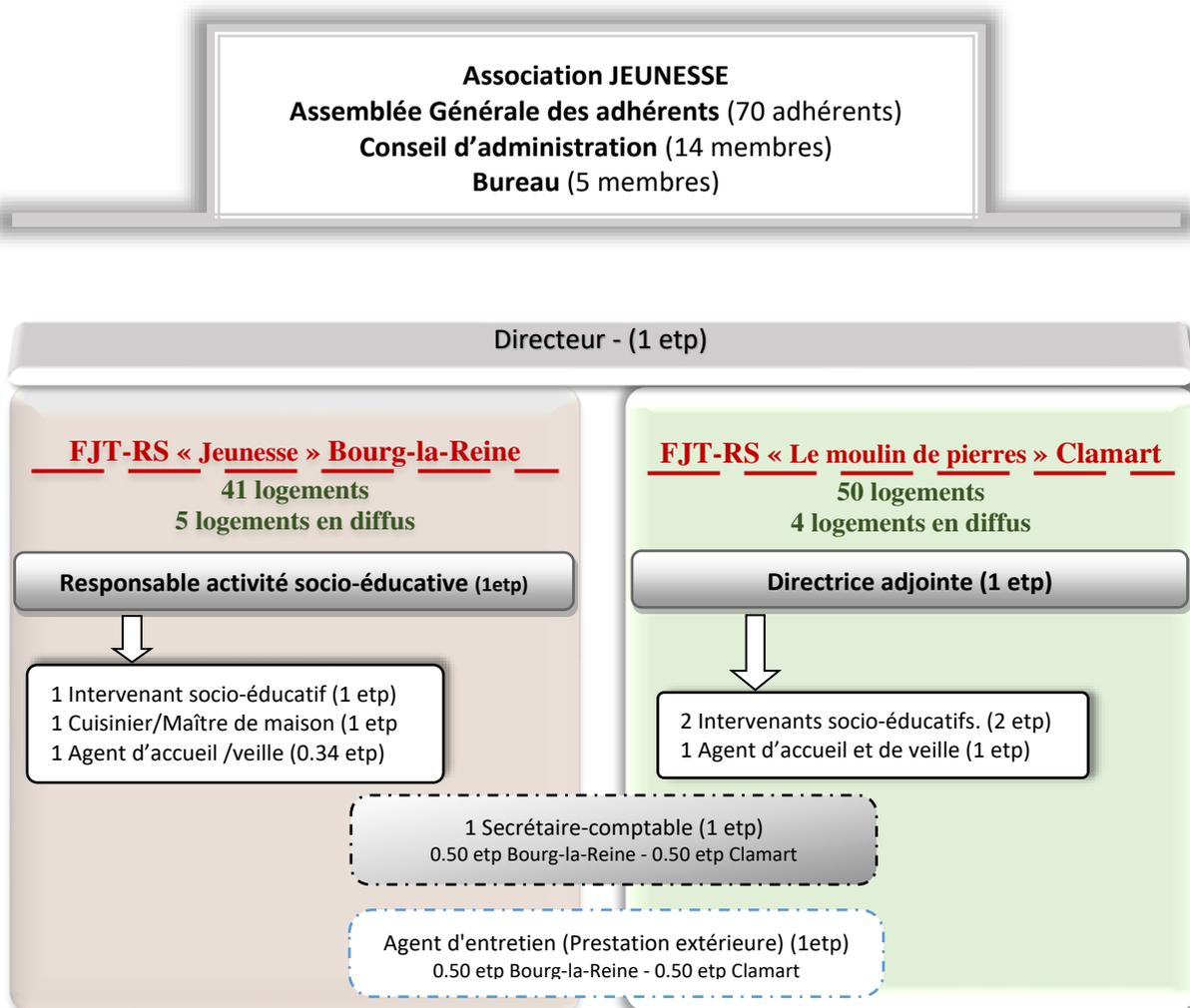
62650000 TELEPHONE	5 851.23	5 067.51	783.72	15.45
--------------------	----------	----------	--------	-------

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
62750000 FRAIS/TICKETS RESTAURANTS	94.11	126.77	-32.66	-25.98
62780000 SERVICES BANCAIRES	2 623.58	2 588.62	34.96	1.35
62810000 COTISATIONS	11 920.36	11 619.35	301.01	2.59
62850000 AUTRES FORMATIONS	1 752.00		1 752.00	-
Impôts, taxes et versements assimilés	49 721.58	49 829.43	-107.85	-0.21
63110000 TAXES/SALAIRES	17 576.20	17 956.98	-380.78	-2.12
63330000 FORMATION CONTINUE	7 707.67	7 629.45	78.22	1.04
63512000 TAXES FONCIERES	20 570.71	20 327.00	243.71	1.20
63513000 TAXE ORDURES MENAGERES	3 867.00	3 916.00	-49.00	-1.25
Salaires et traitements	367 658.58	382 644.69	-14 986.11	-3.92
64100000 SALAIRES BRUTS	379 482.51	342 923.86	36 558.65	10.66
64120000 PROV CONGES PAYES	-10 857.14	17 537.75	-28 394.89	-161.91
64130000 PRIMES ET GRATIFICATIONS	11 086.01	30 701.38	-19 615.37	-63.89
64140000 AVANTAGES EN NATURE	-12 052.80	-11 566.20	-486.60	-4.21
64150000 INDEMNITES DIVERSES		3 047.90	-3 047.90	-100.00
Charges sociales	154 856.32	163 044.55	-8 188.23	-5.02
64510000 URSSAF	92 615.25	89 049.02	3 566.23	4.00
64520000 PREVOYANCE	3 712.88	1 688.31	2 024.57	119.96
64530000 RETRAITES	29 900.05	29 928.15	-28.10	-0.09
64540000 GARP	15 938.41	15 689.45	248.96	1.59
64550000 MUTUELLE	9 074.37	10 892.42	-1 818.05	-16.69
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	1 209.06	1 267.08	-58.02	-4.58
64760000 CARTES DE TRANSPORT	1 135.35	827.20	308.15	37.24
64770000 TICKETS RESTAURANTS	3 847.50	3 172.50	675.00	21.27
64800000 AUTRES CHARGES PERSONNEL		3 661.89	-3 661.89	-100.00
64820000 PROV CHARGES/ CONGES PAYES	-2 576.55	6 868.53	-9 445.08	-137.52
Dotations aux amortissements sur immobilisations	107 477.91	115 692.24	-8 214.33	-7.10
68112000 DOT AMORT CORPORELLES	107 477.91	115 692.24	-8 214.33	-7.10
Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
Dotations aux dépréciations sur actif circulant	13 682.87	16 063.91	-2 381.04	-14.82
68174000 DOT PROVISION CREANCES DOUTEUSES	13 682.87	16 063.91	-2 381.04	-14.82
Dotations aux provisions pour risques et charges				
Autres charges	20 696.33	11 682.92	9 013.41	77.15
65200000 ANIMATION clrt	1 199.80	2 895.93	-1 696.13	-58.56
65200004 ANIMATION ARS	14 221.74		14 221.74	-
65400000 PERTES SUR CREANCES IRRECOURA	1 239.81	4 179.56	-2 939.75	-70.33
65800000 CH.DIVERSES GESTION COURANTE	818.19	1 957.24	-1 139.05	-58.20
65830000 ANIMATIONS FOYER blr	323.14	2 172.56	-1 849.42	-85.14
65840000 ANIMATIONS LOISIRS	2 893.65	477.63	2 416.02	505.44
CHARGES D'EXPLOITATION	1 272 056.07	1 338 531.05	-66 474.98	-4.97
* Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	-87 747.91	-75 691.56	-12 056.35	15.93
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
Produits financiers				
Produits financiers de participation	641.86	359.33	282.53	78.83
76000000 INTERETS PARTS SOCIALES	641.86	359.33	282.53	78.83
Produits autres valeurs mobilières et créances actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés	1 209.18	482.62	726.56	150.31
76800000 AUTRES PRODUITS FINANCIERS	1 209.18	482.62	726.56	150.31
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				

Compte de résultat	Solde		Variation	
	31/12/2023	31/12/2022	Montant	%
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
PRODUITS FINANCIERS	1 851.04	841.95	1 009.09	119.85
Charges financières				
Dotations financières aux amortis., dépréciations et prov.	4 102.73	1 991.78	2 110.95	105.97
Intérêts et charges assimilées				
66110000 INTERETS EMPRUNTS	4 102.73	1 991.78	2 110.95	105.97
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIÈRES	4 102.73	1 991.78	2 110.95	105.98
RÉSULTAT FINANCIER	-2 251.69	-1 149.83	-1 101.86	95.83
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	-89 999.60	-76 841.39	-13 158.21	17.12
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	475.18	664.50	-189.32	-28.57
77130000 Ventes dons solidaires	198.30	84.50	113.80	132.94
77180000 DONS /PRODUIT EXCEP	276.88	580.00	-303.12	-52.24
Produits exceptionnels sur opérations en capital	66 151.19	66 951.25	-800.06	-1.19
77700000 QP SUBVENTIONS VIREES	66 151.19	66 951.25	-800.06	-1.19
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
PRODUITS EXCEPTIONNELS	66 626.37	67 615.75	-989.38	-1.46
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	275.00	957.50	-682.50	-71.29
67130000 Dons Solidaires	275.00	125.00	150.00	120.00
67140000 PERTE EXCEPTIONNELLE		832.50	-832.50	-100.00
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortis., dépréciations et prov.				
CHARGES EXCEPTIONNELLES	275.00	957.50	-682.50	-71.28
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	66 351.37	66 658.25	-306.88	-0.46
Participation des salariés				
Impôts sur les bénéfices				
TOTAL DES PRODUITS	1 252 785.57	1 331 297.19	-78 511.62	-5.90
TOTAL DES CHARGES	1 276 433.80	1 341 480.33	-65 046.53	-4.85
BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - Total des charges)	-23 648.23	-10 183.14	-13 465.09	132.23

XI. Annexes

a. Schéma d'organisation de l'association



b. Notre histoire...

C'est au début des années 50, encore en période d'après-guerre que de nombreux acteurs sociaux publics ou privés, laïcs ou religieux, se mobilisent en faveur du logement des jeunes et contribuent à rendre ce problème visible dans l'espace public.

La Jeunesse Ouvrière Catholique (JOC) réalise les premières enquêtes qui révèlent le problème des « jeunes travailleurs déplacés ». L'Union Nationale Interfédérale des Œuvres Privées Sanitaires et Sociales (UNIOPSS) alerte à son tour les pouvoirs publics sur la question de l'hébergement des jeunes ouvriers. L'abbé Pierre lance son appel pour venir en aide aux sans-abris.

En 1954, le gouvernement de Pierre MENDES FRANCE, alors secrétariat d'État à la Jeunesse, prend conscience de la gravité de la situation et inscrit à son programme la création de plusieurs foyers de jeunes, notamment en région parisienne et en appel aux initiatives privées pour mener des projets de soutien aux jeunes.

« Le Moulin de pierres » à CLAMART

Pour certains, l'action est dictée par les questions liées à l'exode rural, l'explosion démographique, à la crise du logement.

En 1954, de jeunes travailleurs « squattent » un octroi abandonné, porte de Bagnole, aidés en cela par Alain LETTY et Alain WISNER (médecin, un des fondateurs de l'ergonomie française). Tous deux « ressentent le besoin, surtout pour les jeunes de 16 à 20 ans, de foyers mieux équipés, susceptibles de les accueillir plus longtemps et dans des conditions matérielles plus favorables ». Une grande campagne médiatique a été orchestrée autour de cet événement (*France Soir*, *Radio Luxembourg*, etc.) à la suite de laquelle l'association « **RELAIS POUR L'ACCUEIL DES JEUNES TRAVAILLEURS ISOLES** » verra le jour en 1^{er} mars 1956. En 1957, l'association acquiert grâce à la générosité publique un grand pavillon en pierres meulières datant du début du 20^e siècle, situé à Clamart. Le foyer de jeunes travailleurs « Le moulin de pierres » est ainsi né et sera longtemps dirigé par Alain LETTY.

« Le Foyer Jeunesse » à BOURG-LA-REINE

Pour d'autres, c'est la situation dégradée des jeunes en graves difficultés familiales ou sociales, des orphelins de la guerre et des pupilles de la nation qui les poussent à agir. Dans le courant de l'année 1956, que Pierre TURQUEY, juge et président du tribunal pour enfants de la région parisienne, et quelques amis se rassemblent pour "faire quelque chose pour les jeunes en difficultés", dans le contexte singulier de début d'exode rural vers Paris. De par sa profession, Pierre TURQUEY était en relation avec un éducateur, Gabriel ANDRÉ, qui dirigeait un foyer de jeunes à Versailles et dont il appréciait particulièrement la pédagogie.

Tous deux décident de fonder l'association « **JEUNESSE** » le 16 mars 1956. Une maison "bourgeoise" est trouvée à BOURG-LA-REINE et un appel à la générosité du public est lancé à l'occasion d'une émission de radio de Pierre BELLEMARE pour en financer l'achat. Gabriel ANDRÉ s'installe en janvier 1957, avec sa femme et ses enfants. Très vite, de nombreux jeunes y sont accueillis.

En septembre 2012, l'association « **RELAIS POUR L'ACCUEIL DE JEUNES TRAVAILLEURS ISOLES** » ferme les portes de son foyer « Le moulin de pierres » à CLAMART, pour engager une vaste opération de modernisation de son bâti (rénovation des deux premiers bâtiments, et création d'un nouveau bâtiment). Elle fait appel à EMMAÛS Habitat pour l'accompagner dans ce projet de restructuration dans le cadre juridique d'un bail emphytéotique de 55 ans. La gestion du foyer reste quant à elle confiée à l'Association.

À la réouverture du FJT « Le moulin de pierres » en février 2015, l'association « **RELAIS...** » sollicite le soutien de l'association « **JEUNESSE** » de Bourg-la-Reine pour relancer son activité.

Après 3 années d'étroite collaboration, les deux Conseils d'Administration optent pour un rapprochement des deux entités juridiques pour n'en faire plus qu'une seule. Les deux associations ont ainsi ratifié un traité de fusion absorption (le **16 mai 2018**, pour l'association « **RELAIS...** », et le **26 mai 2018**, pour l'association « **JEUNESSE** ») lors de leurs Assemblées Générales Extraordinaires respectives avec un effet rétroactif au 1^{er} janvier 2018.



c. Fiche signalétique

- ✗ **Organisme gestionnaire :** **Association JEUNESSE**
Adresse : 4 rue Bobierre de Vallière
BOURG-LA-REINE (92340)
01 47 02 43 36
contact@foyerjeunesse.org
foyerjeunesse.org

- ✗ **Statuts juridiques :** Association Loi 1901
- ✗ **N° SIREN de l'association :** **785 310 095**
- ✗ **Date de création :** 13/04/1956
- ✗ **Fusion avec association « Relais ... » (Clamart) :** 01/01/2018

- ✗ **Objet statutaire de l'association :** *« procurer de préférence à des jeunes, âgés de 16 à 25 ans, un foyer où ils trouveront des conditions d'existence leur permettant de se stabiliser dans leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, dans un cadre éducatif et avec une pédagogie participative, et de se préparer, en toute autonomie, à une vie sociale libre ».*
 - Établissement FJT- Résidence Sociale « **Jeunesse** »
Adresse : 4 rue Bobierre de Vallière à BOURG-LA-REINE (92340),
Identifiant SIRET : 785 310 095 00019
Convention APL : 922008129753546203407

 - Le FJT – Résidence sociale « **Le moulin de pierres** »
Adresse 41, rue du Moulin de Pierre à CLAMART (92140)
Identifiant SIRET : 785 310 095 00027
Convention APL : 92N2214 120564152

- ✗ **Président :** M. MATHIS Vincent
- ✗ **Directeur :** M. AFQUIR Abdel

- ✗ **Conventionnement et agréments :**
 - **Convention APL ;** initiale signée le 25/04/1995
sous le n° 921994057929731833,
renouvelée : le 12/12/2008
sous le n° 922008129753546203407
 - **Autorisation préfectorale de fonctionnement au titre d'Établissement Social et Médico-Social,** arrêté préfectoral du 4 janvier 2017, pour une durée de 15 ans.
 - **Agrément « Ingénierie sociale, financière et technique »**
arrêté préfectoral en date du 11 février 2021 (jusqu'en février 2026),
 - **Agrément « Intermédiation locative et gestion locative sociale**
arrêté préfectoral en date du 11 février 2021 (jusqu'en février 2026),,
 - **Agrément Maîtrise d'Ouvrage d'Insertion**
arrêté ministériel en date du 18 octobre 2016,
 - **Agrément "Entreprise Solidaire d'Utilité Sociale" (ESUS)**
arrêté préfectoral en date du 15 janvier 2021 (jusqu'en janvier 2026)

- ✗ **Réseaux de rattachement :**
 - **URHAJ** Île-de-France (Union Régionale des Foyers de Jeunes Travailleurs)
 - **UNHAJ** (Union Nationale pour l'Habitat des Jeunes).

- ✗ **Autres organisations de rattachement**
 - **Notre Convention Collective Nationale du travail :** Habitat et Logement Accompagné du 16 /07/2003
 - **Notre Organisation professionnelle représentative :** HEXOPE
 - **Notre partenaire emploi et formation :** UNIFORMATION, opérateur des entreprises de la Cohésion sociale

XII. Tranches de vie... en photos









